



COMMUNE DE CHAMPVENT

Dispense d'enquête

N° D-2025 / 01

Dans sa séance du 24 février 2025, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête :

Propriétaires : Decrausaz Aurélien
 Chemin du Château 4 bis
 1443 Champvent

Nature des travaux : Pose d'une piscine hors sol

Situation : Decrausaz Aurélien
 Chemin du Château 4 bis

N° de parcelle : 207

Dérogação : Néant

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil général dans un délai de 10 jours, dès le 5 mars 2025.

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité